

Château-Salins N°85



Petite Ville de demain

Mai à Août 2025 - Bulletin municipal

www.chateau-salins.fr



SOMMAIRE

PERMANENCES EN MAIRIE

La CARSAT n'assure plus aucune permanence en Mairie.

Vous pouvez toujours les contacter au 3960

(Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail)

CALM (Centre d'Amélioration du Logement en Moselle)

Pour tout renseignement, contactez la mairie.

PERMANENCES À LA MAISON DE L'ÉTAT

Des professionnels du droit ainsi que des associations sont à votre écoute. C'est un service gratuit, anonyme et confidentiel, comprenant les avocats, le conciliateur de justice, le délégué du procureur, le service de probation et d'insertion, le service d'éducation en milieu ouvert, le Centre Départemental d'Information de la Femme et de la Famille, la Consommation, Logement et Cadre de Vie, l'Association Marelle (information sur la médiation familiale) et l'Union Départementale des Associations Familiales.

Pour connaître le planning des permanences des différents intervenants et pour plus de renseignements :

www.chateau-salins.fr ou par téléphone au 03 87 05 10 22

Bulletin édité par la Mairie de Château-Salins :

Rue de Nancy
57170 Château-Salins
Tél. : 03 87 05 10 52
mairie@chateau-salins.fr

Directeur de publication :
Gaëtan BENIMEDDOURENE,
Maire de Château-Salins

Crédit photos :
Républicain Lorrain - Mairie de Château-Salins

Ligne Graphique - conception - impression :
PRIM Service - 57070 Metz - Tél. : 03 87 65 04 40
Imprimé à 1 250 exemplaires
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2016

► Mot du maire	3
► Fonctionnement de la commune	4-5
Le Plan Communal de Sauvegarde : un outil de prévention et de gestion	
► Travaux réalisés et projets communaux	6-7
CHÂTEAU-SALINS - Ville-porte	
► Coup de projecteur	8-9
Budget	
► Actualité retour	10-11
Retour sur le Carnaval du Saulnois : une explosion de couleurs et de joie ! Une Marche Solidaire au Service du Rire et de la Générosité Carnaval du Saulnois	
► Vie pratique	12
Géocœur Le Service National Universel : Un engagement citoyen pour les jeunes	
► Associations	13
Don du Sang à Château-Salins	
► Jeunesse	14
Les centres de loisirs au printemps	
► Social	15
Social CCAS	



MOT DU MAIRE



Chères Castelsalinoises, chers Castelsalinois,

Vendredi 23 Mai, j'ai eu l'honneur et le plaisir d'accueillir à Château-Salins, l'archevêque et évêque de Metz, Monseigneur Philippe BALLOT à l'occasion d'une visite pastorale. Cette visite placée sous le signe du partage lui a permis d'encourager les membres des Conseils de Fabrique, acteurs incontournables de dans la gestion des biens de nos paroisses et de rappeler le fonctionnement, les statuts et les missions de ces Conseils.

Cette visite est aussi l'occasion de rappeler les principes qui fondent notre communauté et le vivre ensemble ; des valeurs, déterminantes pour notre société dans une époque où la violence, l'intolérance et l'individualisme sont devenus des repères qui divisent les peuples et les hommes dans leur différence de culture et de religion. Pour autant, cette volonté de rassembler et de fédérer doit être l'ambition de notre génération et des générations futures. Ce sont dans nos cellules familiales, dans nos associations, dans nos écoles que nous devons transmettre ces valeurs de paix, de fraternité, de liberté et d'égalité.

Sans transition et comme vous avez pu le constater, le projet de démolition des trois immeubles au carrefour rue de la Verrerie se poursuit malgré des difficultés administratives et techniques, qui retarderont de quelques mois son aboutissement. En effet, afin de poursuivre en toute sécurité cette démolition, il était nécessaire de s'assurer que le sol puisse supporter les contreforts qui doivent consolider l'immeuble, place de la Saline. Des études réalisées sur le site ont permis de démontrer la bonne stabilité du sol et l'organisme vérificateur devrait rapidement nous transmettre ses conclusions.

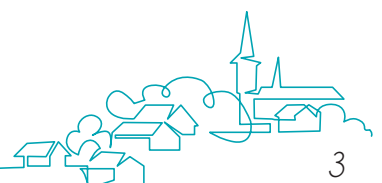
Pour terminer ce "Mot du Maire", je souhaiterais vous faire part de l'engagement de nos services techniques, administratifs, périscolaires qui, au quotidien, s'impliquent avec rigueur et sérieux dans leur travail respectif au service de notre commune et de nos administrés. Cet engagement nous permet d'avoir une ville agréable, paisible et où il fait bon vivre. Merci à l'ensemble du personnel qui a toujours eu le souci de l'intérêt général.

Bonnes vacances et bon repos à toutes et à tous.



Gaëtan BENIMEDDOURENE

Maire de Château-Salins
Vice-Président du Conseil Départemental
de la Moselle



FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE

Au début des années 2000, une série d'accidents majeurs, particuliers, ou courants sont venus perturber le fonctionnement quotidien de nos organisations : tempêtes, marées noires, accidents de l'usine AZF, canicule exceptionnelle, inondations de grande ampleur, menaces terroristes... Ces événements ont fait prendre conscience que l'organisation de la sécurité civile devait être repensée et ont mis en exergue la nécessité pour les communes de se préparer à faire face à de telles situations. Certes les responsabilités du maire étaient définies au titre de ses pouvoirs de police générale mais aucun plan d'action ne stipulait les missions auxquelles il devait faire face.



Le Plan Communal de Sauvegarde : un outil de prévention et de gestion

Pour remédier à cette situation, la loi du 13 août 2004 relative à la modernisation de la sécurité civile donne une valeur juridique au Plan Communal de Sauvegarde et l'impose au maire dans les communes dotées d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles approuvé (PPRN).

Le **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**. Ce document vise à améliorer la prévention et la gestion des crises en confortant le rôle des communes.

Le PCS s'intègre dans l'organisation générale des secours : il constitue un outil complémentaire au dispositif ORSEC pour aider le Maire à apporter une réponse de proximité à tout événement de sécurité civile. Il ne concerne que les mesures de sauvegarde de la population, à l'exclusion de toutes missions opérationnelles relevant du secours. Ce document est arrêté et mis en œuvre par le maire et transmis au préfet du département.

Le plan comprend à minima :

1. L'identification des enjeux, en particulier le recensement des personnes et des familles vulnérables ainsi que les zones et infrastructures sensibles pouvant être affectées.
2. L'organisation assurant la protection et le soutien de la population qui précise les dispositions internes prises par la commune afin d'être en mesure à tout moment de recevoir une alerte émanant des autorités et d'alerter et informer la population.

Ces dispositions comprennent notamment un annuaire opérationnel et un règlement d'emploi des différents moyens d'alerte susceptibles d'être mis en œuvre. Le document d'information communal sur les risques intègre les éléments relatifs à la protection des populations prévu par le présent plan. Après sa réalisation, le document d'information communale sur les risques majeurs est inséré au plan communal de sauvegarde.

3. Les modalités de mise en œuvre de la réserve communale de sécurité civile quand cette dernière a été constituée et la prise en compte des personnes physiques ou morales qui se mettent bénévolement à la disposition des sinistrés.
4. L'organisation du poste de commandement communal mis en place par le Maire en cas de nécessité.
5. Les actions préventives et correctives relevant de la compétence des services communaux et le recensement des dispositions déjà prises en matière de sécurité civile par toute personne publique ou privée implantée sur le territoire de la commune.
6. L'inventaire des moyens propres de la commune, ou pouvant être fournis par des personnes publiques ou privées. Cet inventaire comprend notamment les moyens de transport, d'hébergement et de ravitaillement de la population et les matériels et les locaux susceptibles d'être mis à disposition pour des actions de protection des populations et leurs modalités de mise en œuvre.

A Château-Salins, le **Plan Communal de Sauvegarde** fruit d'une collaboration entre les services de la mairie et du **Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Moselle** a été validé en Conseil Municipal du 5 décembre dernier. Il répertorie l'ensemble des risques auxquels la Commune est confrontée, les populations et structures vulnérables, les moyens humains et logistiques pour faire face à la gestion de crise.



La Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) est constituée de citoyens volontaires, bénévoles et solidaires pouvant être mobilisés pour appuyer de façon exceptionnelle et efficace nos services municipaux. (Ils ont une bonne connaissance des lieux et des habitants de leur quartier, facilitant l'intervention des secours...).

La RCSC est complémentaire du Plan Communal de Sauvegarde, à CHATEAU-SALINS, cette réserve sera établie avec les missions suivantes :

- Une assistance à la population, qui aura pour mission de participer à la diffusion de l'alerte générale, d'accueillir, d'informer et orienter les sinistrés...
- Une assistance logistique permettant un appui aux services communaux sur le terrain (distribution de vivres, de matériel, débroussailler, déneiger, mettre en place un cordon de sécurité...)

L'appel à l'engagement volontaire est lancé !

Rejoignez une activité valorisante et peu contraignante avec la satisfaction d'agir au service de la collectivité et des citoyens.

Qui peut intégrer la réserve civile et citoyenne ?

Si vous êtes Castelsalinois ou Couturier, âgé de plus de 18 ans, en bonne condition physique, disponible pour vous investir, nous avons besoin de vous. Les missions confiées aux réservistes seront en rapport avec leurs compétences. En tant que collaborateur occasionnel, vous aurez le statut de bénévoles de la collectivité et serez pris en charge en matière d'assurance, d'équipement et de formation.



Le 26 mars dernier les élus et agents de la Commune ont été sensibilisés à la gestion de crise. Accompagnés par les sapeurs-pompiers du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Moselle, ils ont pu par équipe s'exercer à travers différents scénarii de situations d'urgence.



Tout Castelsalinois et Couturier est le bienvenu : étudiants, actifs, retraités, ingénieurs, ouvriers, employés..., quelles que soient vos compétences. C'est la variété qui fera la richesse et l'efficacité de notre réserve !

Si vous souhaitez vous porter volontaire, vous pouvez télécharger le dossier de candidature via le site internet, puis envoyez-le par mail : mairie@chateau-salins.fr ou déposez-le à la mairie de CHATEAU-SALINS, rue de Nancy 57 170 CHATEAU-SALINS.

Préparez un kit d'urgence contenant de quoi vivre pendant 3 jours. Il vous permettra d'être autonome en cas d'évacuation ou de mise à l'abri dans votre domicile.

Voici la liste des objets et équipements essentiels à mettre dans ce kit d'urgence, qui doit rester facilement accessible.

Constituez-le sans attendre et vérifiez régulièrement son contenu.

-  ■ Une radio à piles (avec piles de rechange)
-  ■ Des médicaments
-  ■ Une trousse de premiers secours (alcool, pansements, compresses...)
-  ■ Des outils de base (couteau multifonction, ouvre-boîte...)
-  ■ De la nourriture non périssable et ne nécessitant pas de cuisson (conserves, petits pots de bébé)
-  ■ Des vêtements chauds et une couverture de survie
-  ■ Une lampe torche (avec des piles de rechange, bougies, briquet)
-  ■ Un chargeur de téléphone portable
-  ■ Ses lunettes de vue
-  ■ De l'argent liquide
-  ■ De l'eau potable en quantité (6 litres par personne)
-  ■ Des photocopies des documents essentiels dans une pochette étanche
-  ■ Le double des clés de la maison et de la voiture
-  ■ Des jeux pour occuper le temps

Placez le kit d'urgence dans un endroit facile d'accès et partagez sa localisation avec vos proches :



TRAVAUX RÉALISÉS & PROJETS COMMUNAUX

CHÂTEAU-SALINS - Ville-porte

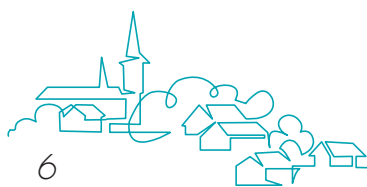


Les villes-portes du Parc Naturel Régional de Lorraine : un lien stratégique entre nature et développement local

Le Parc Naturel Régional de Lorraine : un territoire aux multiples richesses

Créé en 1974, le **Parc Naturel Régional de Lorraine (PNRL)** couvre un vaste territoire situé entre Metz, Nancy et Bar-le-Duc, s'étendant sur trois départements : la Meurthe-et-Moselle, la Meuse et la Moselle. Il s'agit d'un parc aux paysages contrastés, alliant **forêts, plaines, étangs**, zones humides et villages typiques, avec un patrimoine naturel et historique remarquable.

Le parc œuvre pour la **préservation de la biodiversité**, la promotion des circuits courts, le soutien aux **activités agricoles durables**, ainsi que la **mise en valeur du patrimoine architectural et culturel**.



Qu'est-ce qu'une "ville-porte" d'un Parc Naturel Régional ?

Dans la logique des **Parcs Naturels Régionaux (PNR)**, les **villes-portes** jouent un rôle charnière. Situées à la lisière ou à proximité immédiate du territoire du parc, elles ne sont pas nécessairement incluses dans le périmètre administratif du PNR, mais elles partagent des enjeux communs et participent activement à son rayonnement.

Une ville-porte est donc une **commune partenaire**, qui agit en lien étroit avec le parc naturel pour **favoriser un développement harmonieux** entre préservation des patrimoines (naturels, culturels, paysagers) et dynamisme économique et social. Elle constitue une **interface** entre le parc et les territoires urbains environnants, facilitant l'accès au parc tout en diffusant ses valeurs.

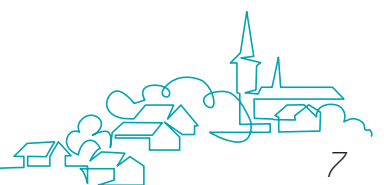
Château-Salins, ville-porte du PNRL : un rôle affirmé

Située dans le département de la Moselle, **Château-Salins** est officiellement reconnue comme **ville-porte** du Parc naturel régional de Lorraine. Cette désignation valorise son **positionnement géographique stratégique dans la Zone Est**, à l'entrée du parc, mais aussi sa **volonté affirmée de s'engager dans une dynamique de développement durable** en lien avec les objectifs du parc.

La commune de Château-Salins a su :

- > **S'investir dans des projets de valorisation du patrimoine naturel et culturel**, en partenariat avec les acteurs du PNRL.
- > Développer des **liens avec les producteurs locaux** et promouvoir les circuits courts.
- > Favoriser une **urbanisation respectueuse de l'environnement**.
- > Proposer une **offre touristique attractive**, en tant que point de départ pour découvrir les richesses du parc (randonnées, patrimoine salin, nature préservée, etc.).

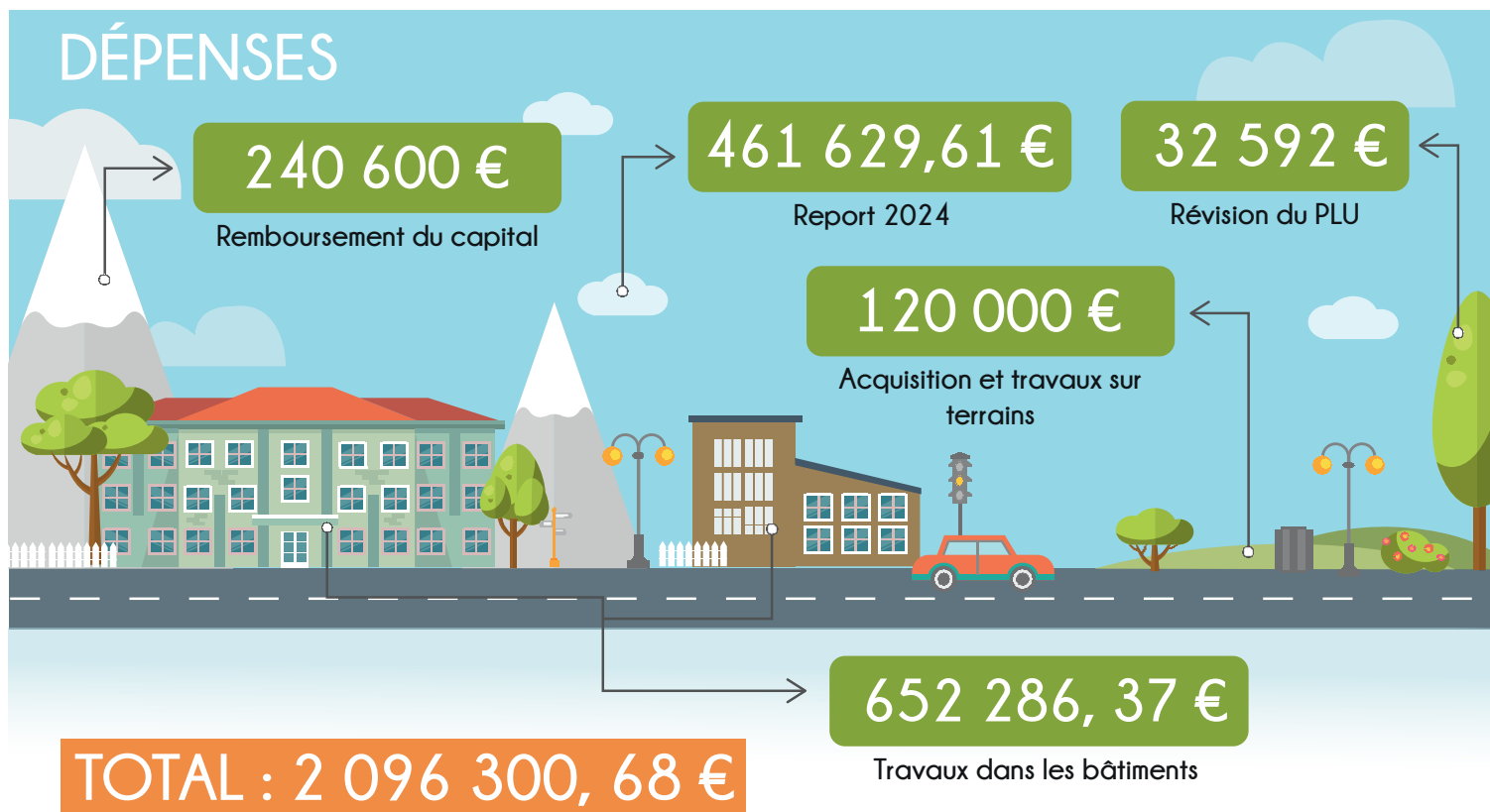
En tant que **centre administratif et économique du Saulnois**, Château-Salins joue un rôle moteur dans l'animation locale et la sensibilisation des populations aux enjeux environnementaux du territoire.



COUP DE PROJECTEUR

Investissement

DÉPENSES



RECETTES

24 545,14 €

Autofinancement

583 458,74 €

Emprunt

622 569,30 €

Affectation du résultat

TOTAL : 2 096 300,68 €

Fonctionnement

DÉPENSES

TOTAL : 3 202 945,21 €



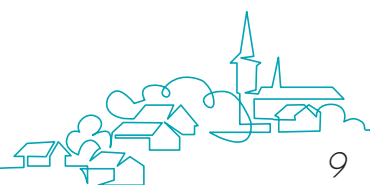
LE BUDGET 2025

INVESTISSEMENT



DÉPENSES

TOTAL : 3 202 945,21 €



Retour sur le Carnaval du Saulnois : une explosion de couleurs et de joie !



C'est avec un engouement sans précédent que la Commune de Château-Salins a célébré le Carnaval du Saulnois ! Sous un soleil radieux, l'événement a attiré une foule nombreuse, ravie de participer à cette manifestation haute en couleurs, rythmée par la musique et la bonne humeur.

Les rues de la ville ont été animées par une grande cavalcade, composée de nombreux chars magnifiquement décorés, de fanfares entraînantes et de troupes de majorettes élégantes. Dans une ambiance festive et musicale, les visages des petits et des grands se sont illuminés au passage du cortège. Les myriades de confettis qui jonchaient le sol témoignaient du succès populaire de cette manifestation.

Un immense merci est adressé aux nombreuses associations et aux bénévoles qui ont œuvré pour faire de cet événement une véritable réussite. Avec près d'une trentaine de chars, chacun rivalisant d'originalité, le spectacle était à la hauteur des attentes !

Le Carnaval du Saulnois a une fois de plus prouvé qu'il était un rendez-vous incontournable pour les habitants et les visiteurs, un moment de partage et de convivialité où la magie opère à chaque instant. Après les éditions de Dieuze et de Vic-sur-Seille, le Carnaval du Saulnois sera de retour à Château-Salins en 2028.





Une Marche Solidaire au Service du Rire et de la Générosité



Le dimanche 30 mars 2025, Château-Salins a accueilli la **Marche Solidaire des CMJ du Saulnois**, rassemblant près de **250 participants** autour d'une cause pleine d'humanité : **soutenir l'association Le Rire Médecin**, qui offre sourires et réconfort aux enfants hospitalisés à Brabois.

Organisé par les jeunes des Conseils Municipaux Juniors de Dieuze, Delme, Château-Salins, Vic-sur-Seille et Lesse, l'événement proposait **5 parcours adaptés à tous**, ponctués d'animations et de jeux gratuits mis à disposition par la bibliothèque municipale.

Grâce à la mobilisation des participants, des bénévoles et des organisateurs, **l'intégralité des bénéfices** sera reversée à Le Rire Médecin. Un immense merci à tous ceux qui ont fait de cette journée un moment fort de **solidarité** et de **partage**.



La Commune de Château-Salins a installé, dans la cour de l'école primaire/ accueil périscolaire et sous le porche de la mairie deux boîtiers Géocœur, (innovation gagnante du concours Lépine, qui permettent d'améliorer la survie d'une victime lors d'arrêt cardiaque).

En effet si l'on est témoin d'un arrêt cardiaque il faut prévenir les secours, en contactant le 15 ou le 18, et commencer les soins d'urgence.

Les pompiers ou les urgences activent à distance le boîtier **GEOCOEUR** le plus proche. Ce signalement déclenche des gyrophares ainsi qu'un message pré-enregistré diffusé par un haut-parleur alertant ainsi les passants qu'une personne victime d'un arrêt cardiaque a besoin d'un défibrillateur. Sur le boîtier **GEOCOEUR**, se trouve un QR code que vous pourrez scanner avec votre smartphone et qui vous donnera l'adresse ou l'emplacement de la victime. Vous pourrez alors apporter le défibrillateur que vous trouverez dans le boîtier **GEOCOEUR**, aux personnes qui auront assuré les premiers secours.

Comment fonctionne le Géocœur ?



Le Service National Universel : Un engagement citoyen pour les jeunes



Le Service National Universel (SNU) est un dispositif proposé aux jeunes de 15 à 17 ans, visant à renforcer leur sentiment d'appartenance à la nation et à développer des valeurs de citoyenneté, de solidarité et de responsabilité. Il s'inscrit dans un objectif de cohésion sociale, d'engagement et d'accompagnement vers l'autonomie des jeunes générations.

Le SNU se divise en deux phases :

1. La phase de cohésion : D'une durée de 12 jours, cette phase consiste en un séjour en collectif, organisé en dehors du lieu de résidence habituel, où les jeunes participent à des activités de groupe, des ateliers de citoyenneté, de prévention et de découverte de l'environnement militaire. Ils sont également sensibilisés aux enjeux de la défense nationale, de la sécurité civile et à l'importance de l'engagement dans la société.

2. La phase d'engagement : Après la phase de cohésion, chaque participant s'engage dans une mission d'intérêt général d'une durée de 84 heures, à accomplir dans l'année qui suit. Cette mission peut se réaliser dans des domaines variés tels que l'environnement, la solidarité, la culture ou encore l'aide aux personnes vulnérables.

Le SNU vise à promouvoir l'égalité des chances, à favoriser la mixité sociale et à encourager les jeunes à s'impliquer activement dans la vie de la communauté. C'est aussi un moyen de découvrir de nouvelles compétences, de renforcer l'esprit d'équipe et de contribuer au bien-être collectif.

Ce programme est totalement gratuit et ouvert à tous les jeunes volontaires. Si vous avez entre 15 et 17 ans et que vous souhaitez participer au SNU, il vous suffit de vous inscrire en ligne sur la plateforme dédiée **Snu.gouv.fr**



Don du Sang à Château-Salins

Un peu d'Histoire

C'est en 1962 que M. Jean SABATIER a fondé l'Amicale des donneurs de Sang bénévoles de Château-Salins. Après 18 ans de fonctionnement, Mme Reine LAVAUX prend la présidence qu'elle exerce pendant 18 ans. Lui succèdent Mme KRIER (1998-2001), Mme PERNET (2002- 2004), et Mme KLEIN (depuis 2005) qui entame sa vingtième année. Le Lycée Agricole s'est associé à l'Amicale grâce à Messieurs KRIER et BASTIEN, CPE du lycée. En 2010, le Collège et son professeur de sciences Delphine GERBER, nous rejoignent avec les élèves de 3^{ème}, une collecte étant organisée au sein de l'établissement tous les ans. Et nous élargissons l'information dans les CM1 et CM2 de l'école élémentaire sous l'égide de leur directeur M. CHRETIEN.



Le don !

Vérifiez votre aptitude au don :

Vous pouvez tester en ligne votre aptitude au don via dondesang.efs.sante.fr ou en téléchargeant l'application « dondesang ».

Le questionnaire pré-don est disponible et téléchargeable à cette adresse : efs.link/qpd

Vous pesez moins de 50 kilos.



Vous avez déjà été transfusé.



Situations contre-indiquées :

Vous avez été opéré récemment : 1 semaine pour une chirurgie mineure, 4 mois pour une chirurgie majeure.



Vous avez subi une endoscopie (gastroskopie, coloscopie, ...) depuis moins de 4 mois.



Vous avez vu le dentiste tout récemment : 24h pour les petits soins et le détartrage, une semaine pour les extractions ou traitements de racine, et pour les poses de couronne.



Vous avez eu une infection dans les deux dernières semaines : fièvre, mal de gorge, toux ou autre...



En fonction de votre destination, le délai au don peut être de 28 jours ou de 4 mois : renseignez-vous sur le site dondesang.efs.sante.fr



Vous avez été dans une situation à risque telle que : prise de drogue par voie injectable, partenaires multiples dans les 4 derniers mois.



Vous avez donné du plasma dans les 2 semaines précédant cette collecte, ou des plaquettes dans les 4 dernières semaines.



Certains médicaments, notamment pour la pesu, la prostate, l'ostéoporose ou certains troubles neurologiques, contre-indiquent au don. Merci de vous renseigner auprès de votre EPS.



Vous avez fait un tatouage ou un piercing dans les 4 derniers mois.



Le Don du Sang à Château-Salins : Un Geste Simple, Un Impact Vital

Notre comité actuel compte **14 membres actifs**. Une partie du comité compte **les 20 ans d'activités de sa présidente** et espère de nouveaux bénévoles prêts à prendre la relève !

Rejoignez-nous !

Le don du sang !

Le sang, que ce soit les globules rouges, les plaquettes ou le plasma est indispensable à la médecine moderne que ce soit en cas de maladies (anémies, leucémies, homophilies ...), en cas d'accidents avec blessures graves ou pour la chirurgie en fonction des besoins du malade. Il est donc nécessaire de le collecter tout au long de l'année.

L'amicale de Château-Salins compte de 50 à 70 donateurs par collectes. Celles-ci ont lieu 5 fois par an (3 à la salle polyvalente, une au collège et une au lycée agricole). Ainsi le nombre total de dons est passé de 203 en 2022 à 269 en 2024.

Comment cela se passe-t-il ?

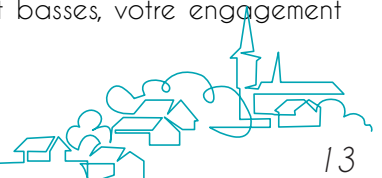
Si vous avez entre 18 et 71 ans, vous pouvez donner votre sang. A votre arrivée, vous êtes accueillis par une secrétaire et un médecin qui enregistrent vos données et évaluent votre capacité médicale à donner votre sang.

Le prélèvement lui-même dure une dizaine de minutes. Il se fait au niveau d'une veine du bras. C'est un geste qui n'est pas douloureux.

Vous disposez ensuite d'une collation et d'une période de repos bien méritées. Il est possible de donner plusieurs fois par an (en respectant un intervalle de 8 semaines entre deux dons).

Si vous souhaitez en savoir plus : dondesang.efs.sante.fr.

Les réserves de sang sont basses, votre engagement sera utile. D'avance, merci !



JEUNESSE

3-11 ans : STAR WARS, les petits Jedis !

Du 7 au 11 avril, 49 enfants de 3 à 11 ans ont pu vivre une semaine plongée dans l'univers de Star Wars ! Dark Vador rôdant dans les couloirs, ils se sont entraînés pendant une semaine pour partir à la chasse aux étoiles ! Fabrication de sabres laser et de vaisseaux spatiaux, jeux intergalactiques, escape game au cœur d'un vaisseau ennemi... Les petits Jedis n'ont pas manqué d'énergie et de motivation afin d'être fins prêts pour le grand jeu final ! En milieu de semaine, une petite pause bien méritée a été proposée, au cours de laquelle ils ont pu s'amuser à sauter sur les structures gonflables du Royaume Engonflé, installées au gymnase.



Cohésion, bonne humeur et créativité ont été présentes tout au long de la semaine et ont permis aux enfants de trouver "la Force" pour rafler toutes les étoiles... transformées bien sûr en bonbons par les animateurs !

10 ans et demi - 17 ans : Zombies Apocalypse !

Du 14 au 17 avril, 12 jeunes de 10 ans et demi à 17 ans ont participé à une semaine sur le thème "Zombies Apocalypse !". Les animateurs ont rivalisé d'imagination pour mettre en place cette session plébiscitée par les jeunes. Au programme : laser tag, course d'orientation, chasse aux zombies... mais aussi des jeux sportifs et de société et la désormais traditionnelle veillée, avec un grand jeu apocalyptique où il leur a fallu faire preuve d'esprit d'équipe et de stratégie pour échapper à l'invasion !



Carnaval

Le 6 avril, autour du char du périscolaire et de l'association des parents d'élèves une soixantaine d'enfants, de parents et de personnels du périscolaire ont défilé sur le thème de Shrek. Auparavant, un beau travail de décoration avait été réalisé avec les enfants des mercredis récréatifs, finalisé par les parents et les animateurs lors du montage du char. De beaux moments conviviaux partagés tous ensemble !



APÉRO DES PARENTS



Le mardi 25 mars, le premier "apéro des parents" de l'année a réuni 24 parents autour du thème "Accompagner les émotions des enfants par la sophrologie". A cette occasion, la sophrologue Séverine Juncker était venue présenter les différentes utilisations possibles de la sophrologie et son application au sein de la famille. Elle a ensuite proposé un atelier pratique où chacun a pu expérimenter et repartir avec des techniques à reproduire chez soi. Pendant ce temps, les enfants ont pu réaliser une roue des émotions avec les animatrices qu'ils ont également pu rapporter à la maison pour l'utiliser avec leurs parents comme petit facilitateur au quotidien.



CCAS (Centre Communal d'Action Social)

Château-Salins compte plusieurs associations caritatives, et la commune elle-même intervient par son CCAS (Centre Communal d'Action Social) et par l'épicerie solidaire qu'elle gère par le truchement d'une association.

Contrairement à la tendance constatée au niveau national, les bénéficiaires du CCAS et de l'épicerie solidaire de Château-Salins sont actuellement moins nombreux. En effet c'est en 2022 au moment de la crise Covid que la fréquentation de ces deux services a commencé à baisser significativement. Les interventions du CCAS, pour les aides qu'il propose sont réduites significativement et sont aujourd'hui plus tournées vers l'assistance aux démarches administratives et surtout à la mobilité de nos aînés par l'agent de convivialité. L'épicerie solidaire, quant à elle voit ses effectifs décroître largement puisque l'on note aujourd'hui 43 familles, représentant une centaine de personnes parents et enfants compris, (en 2015 nous comptons 73 familles et 165 personnes aidées).

Cette tendance est à l'inverse de celle observée au niveau national.

Vous êtes bénéficiaire des minimas sociaux, en recherche d'emploi ou tout simplement en difficulté financière transitoire, sachez que nous pouvons vous aider.

Le CCAS est à votre disposition pour vous proposer des solutions en vous assistant dans vos démarches auprès des organismes sociaux, des administrations, des associations caritatives ou de vos fournisseurs d'énergie.

Le CCAS peut vous aider par un chèque énergie de 150€ une fois par an et en complément des démarches effectuées avec les assistantes sociales, nous pouvons vous épauler dans vos demandes d'échelonnement de retard de paiements ou de vos réclamations. Pour toutes demandes, contacter le CCAS tous les vendredis de 14 à 16 heures.

De plus, le CCAS, par l'intermédiaire de l'épicerie solidaire, peut vous proposer des denrées alimentaires de première nécessité ou des produits d'hygiène et d'entretien, que ce soit toute l'année si vous remplissez les conditions de ressources, ou sans condition, à titre exceptionnel, une fois par an. Le CCAS est à votre disposition le vendredi de 14 à 16h.

Comme le savent de nombreux habitants de Château-Salins, la commune offre également un service d'aide pour les déplacements que ce soit pour des courses, les démarches administratives et les transports sanitaires non pris en charge par la sécurité sociale. Vous pouvez joindre le service de l'agent de convivialité à la mairie. Ce service s'adresse tout particulièrement à nos aînés mais également à tous ceux qui plus jeunes, se trouvent dans une situation de dépendance de manière définitive ou même transitoire (mais il ne s'agit pas d'un service de soins à la personne ou d'aide-ménagère). Le service est accessible sur rendez-vous au 06 21 52 02 12.

Les diverses interventions du CCAS sont gratuites et ne s'adressent qu'aux habitants de la commune.

ILS PEUVENT ÉGALEMENT VOUS AIDER

LE SECOURS CATHOLIQUE
M. IRIGARAY Christian Presbytère
Rue Général Nassy - 57590 Delme
07 84 27 89 51

L'ASSAJUCO EMMAÛS
magasin de Château-Salins 3 rue Solvay
03 87 86 84 98

LES RESTOS DU CŒUR
place de la Saline - 57170 Château-Salins
06 83 87 91 58

EPICERIE SOCIALE
2 rue de Nancy - 57170 Château-Salins
06 21 52 02 12

Les associations ont besoin de vous

Outre la recherche de bénévoles, toujours d'actualité, toutes les associations caritatives peuvent être soutenues par des dons qu'ils soient d'ordre pécuniaire ou en nature.

Vous pourrez connaître leurs besoins en vous rendant sur leur site Web.

Mais vous pouvez, par exemple, apporter vos anciens vêtements ou chaussures aux différentes bornes placées à Château-Salins.

Vous pouvez rencontrer les bénévoles de l'Assajuco à leur magasin de la rue Solvay.

Les Associations caritatives du Saulnois recrutent ! Vous souhaitez vous investir dans des actions caritatives, nous vous encourageons à vous engager. Les associations manquent de jeunes et plus particulièrement d'hommes.

Merci pour elles !







Toute l'actualité de Château-Salins en un clic !

Pour rester informé en temps
réel de l'actualité !



DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE
DE Château-Salins

La mairie vous
informe en temps réel
sur votre Smartphone

-  Alertes notification
-  Actualités
-  Événements
-  Travaux

Retrouvez toute l'information
locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement **CityAll**
puis sélectionnez votre ville



Mairie de Château-Salins - 03 87 05 10 52
www.chateau-salins.fr

